GRAND CONSEIL **P 2300**
de la République et canton de Genève

Date de dépôt : 22 octobre 2026

Pétition
Sauvegarde du parc du Marais

Préservons l'un des derniers grands espaces verts du Grand-Saconnex.

Le parc du Marais joue un rôle essentiel pour la biodiversité, les corridors écologiques, la régulation climatique et la qualité de vie de la population. Il constitue également un lieu de promenade et de détente apprécié bien au-delà de son voisinage immédiat.

Dans un contexte de densification croissante du secteur, la préservation de ces espaces naturels devient un enjeu majeur pour l'équilibre urbanistique et environnemental de la commune.

La loi 13562 du 20 juin 2025 prévoit une construction publique dans le parc du Marais. Nous sommes conscients de la nécessité de développer des infrastructures scolaires adaptées, notamment pour répondre aux besoins d'enfants nécessitant un accompagnement éducatif spécifique. Toutefois, cet objectif ne doit pas se faire au détriment d'un espace vert aussi précieux. Nous pensons que d'autres lieux sont mieux adaptés.

Dès lors, les soussignés demandent au Grand Conseil du canton de Genève :

- de préserver durablement le parc du Marais comme espace vert ;
- de renoncer à toute construction sur ce site ;
- d'identifier et d'étudier, de manière transparente et publique, des emplacements alternatifs pour la réalisation d'une école.

Préserver les espaces verts aujourd'hui, c'est protéger la qualité de vie des générations futures. Chaque signature compte pour préserver le parc du Marais.

N.B. 1 signature[1]
Association des Habitants du Chemin de Bonvent (AHCB)
M. Pierre-Alain Regali
1218 Le Grand-Saconnex

[1] Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 1006 signatures électroniques.